

Papeete, le 22 juin 1972

QUESTION PREALABLE

tendant à une action conjointe de l'Assemblée Territoriale et des parlementaires polynésiens en vue d'obtenir la cessation définitive des expérimentations d'armes nucléaires en Polynésie Française,

déposée devant la Commission Permanente,

par M. le Conseiller John TEARIKI.

Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers,

C'est en assemblée plénière que j'aurais aimé pouvoir déposer cette question préalable. Mais la campagne électorale actuellement en cours pour la constitution de nos nouvelles communes a obligé l'Assemblée Territoriale à renoncer à sa session administrative et c'est donc à la Commission Permanente qu'il appartient d'examiner mes propositions.

Depuis qu'en 1963, le gouvernement français transplanta, du Sahara en Polynésie, son centre d'essais atomiques, j'intervins, à de nombreuses reprises, contre l'implantation de ce centre dans notre Territoire et contre ses dangereuses activités.

En qualité de Député de la Polynésie Française, je protestai, chaque année, au cours de l'examen du budget des Armées à l'Assemblée Nationale, contre la contamination radioactive de notre milieu naturel par les explosions des bombes de Moruroa.

Le 7 septembre 1966, j'intervins directement, dans ce sens, auprès du Général De GAULLE en visite officielle à Tahiti.

Par la suite, je continuai, appuyé par mon groupe et par notre majorité, à lutter contre le C.E.P. au sein de notre Assemblée Territoriale.

C'est dire que le sujet de mon intervention d'aujourd'hui n'est pas nouveau pour nous. Pendant des années, nous avons, ensemble, lutté contre l'empoisonnement radioactif de nos populations et de l'hémisphère sud tout entier. Mais, bien entendu, le gouvernement ne voulut rien en savoir.

Par ailleurs, notre action pour la sauvegarde de nos populations n'avait guère, jusqu'ici, suscité d'échos à l'extérieur de notre Territoire. Tout juste pouvions-nous noter, chaque année, une ou deux protestations isolées de gouvernements étrangers. Mais ces gestes diplomatiques n'avaient aucun effet pratique.

L'année dernière, enfin, le Pérou ne se contenta plus de protester mais menaça la France de rompre ses relations diplomatiques avec elle si elle ne mettait pas fin à ses essais de bombes. La campagne d'expérience du C.E.P. fut close aussitôt.

Pensant surmonter l'opposition de ce pays, le gouvernement français accorda alors au Pérou certains avantages économiques et financiers, dont un prêt de 300 millions de francs lourds. Mais ceci n'a pas rendu le Pérou plus insouciant de sa santé publique : il est, aujourd'hui, par les neuf signataires de la résolution de Stockholm contre les essais atomiques dans l'atmosphère.

Nous savons tous, en effet, que la Conférence internationale sur la protection de l'environnement que l'O.N.U. vient de tenir à Stockholm a, en adoptant cette résolution, condamné, à une écrasante majorité, les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère.

Seules, la France et la Chine qui, toutes deux, poursuivent des expériences de ce genre, ont voté contre la résolution anti-bombe. Et le représentant du gouvernement français a déclaré que la France ne se considérait pas liée par une résolution contre laquelle elle s'est prononcée.

Or, il est significatif que cette résolution, présentée par M. Ducan MAC INTYRE, délégué de la Nouvelle-Zélande, ait été également signée par les représentants de huit autres nations : Canada, Chili, Equateur, Fidji, Japon, Malaisie, Pérou et Philippines. Car ces nations sont, toutes, situées autour du Pacifique ou dans cet océan.

Et M. MAC INTYRE a bien souligné, en la déposant, que cette résolution " s'adressait tout particulièrement à la France, au moment où celle-ci s'apprête à effectuer de nouvelles expériences nucléaires dans le Pacifique".

Pourquoi donc, tous ces pays qui, jusqu'alors, ne semblaient protester que pour la forme contre les essais de bombes de Moruroa ont-ils, après 6 ans d'activité du C.E.P., réagi si énergiquement.

Et pourquoi l'immense majorité des nations représentées à Stockholm ont-elles appuyé leur action ?

Nous avons toujours rappelé à l'opinion publique que la contamination radioactive continue, à faible dose, est une forme d'empoisonnement lente et insidieuse dont les effets sur l'individu ne se font sentir qu'au bout de longues années et dont l'action sur les générations futures n'apparaîtra que bien plus tard encore.

La réaction tardive des nations du Pacifique et de l'O.N.U. est, sans aucun doute, motivée par les premières constatations des effets nocifs de la contamination progressive due aux retombées des bombes du C.E.P.

Le gouvernement français, par la bouche de M. MESSMER à Nouméa et par celle de M. DEBRÉ à Paris, a déclaré que la réprobation internationale des essais de Moruroa n'était aucunement justifiée du point de vue scientifique et que cette condamnation n'avait que des raisons politiques.

La France a-t-elle donc tant d'ennemis dans le Pacifique et dans le monde ?

Quelles raisons toutes ces nations auraient-elles de vouloir empêcher la France de se doter d'un armement que son gouvernement estime nécessaire à sa sécurité extérieure ?

Est-ce pour annexer une partie de notre territoire national que les dockers et les travailleurs des aéroports australiens et néo-zélandais boycottent les navires et les avions français ? Ou n'est-ce pas, plutôt, pour défendre leur santé et celle de leurs femmes et de leurs enfants ?

Est-ce pour conquérir Moruroa, malgré la Flotte française, que le petit voilier " GREENPEACE III " se trouve actuellement dans la zone des essais ? Est-ce pour des raisons politiques que le Consul de France pour l'Australie du sud a démissionné ?

Est-ce par pure ingratitude " politique " que le Pérou " oublie " les 300 millions du prêt français ? Et que la Nouvelle-Zélande " oublie " les avantages que la France lui a consentis dans le Marché Commun - et qu'elle pourrait bien se voir retirer maintenant ?

Non. Il est invraisemblable que notre Mère-Patrie ait, subitement tant d'ennemis acharnés et intéressés à sa perte. Les pays qui protestent contre les activités du C.E.P. ne veulent aucun mal à la France. Ils ne sont - pas plus que nous - " anti-français ".

Ils veulent, comme nous, que la contamination radioactive de notre hémisphère cesse.

Au moment où les Nations Unies se préoccupent de la sauvegarde de notre milieu naturel, notre devoir d'élus polynésiens est de poursuivre l'action que nous avons toujours menée dans ce but. Ainsi parviendrons-nous, peut-être, avec l'aide de toutes ces bonnes volontés, à faire cesser l'empoisonnement atomique de nos populations.

En conclusion, je propose à la Commission Permanente de bien vouloir adopter une résolution demandant :

1^o) - au Président et au Bureau de l'Assemblée Territoriale d'intervenir auprès du Ministre d'Etat chargé des Départements et des Territoires d'Outre-Mer afin que cessent les essais nucléaires en Polynésie Française ;

2^o) - au Député et au Sénateur de la Polynésie Française d'intervenir, dans le même but, auprès de leurs assemblées respectives comme auprès du Gouvernement de la République et de porter

notre action commune à la connaissance du Secrétaire Général de l'O.N.U., en remerciant cette organisation de la résolution anti-atomique adoptée à la Conférence de Stockholm.

John TEARIKI